Annexe

LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE : DES MOYENS INÉDITS

Un plan de mise en œuvre 2021-2026 avec des actions concrètes et doté d'une enveloppe de 6,7 G\$.

PRINCIPALES MESURES

Principales mesures – Électrification des transports

- ► Programme Roulez vert et bornes de recharge (1 306,5 M\$).
- ► Électrification des autobus scolaires (350 M\$), du camionnage, des transports ferroviaire et maritime (265 M\$), des autobus urbains et interurbains (276,5 M\$) et des taxis (11,5 M\$).
- ► Autres mesures de soutien au transport collectif, actif et partagé (1 383 M\$).

Principales mesures – Industries plus vertes et plus compétitives

- Aide à l'efficacité énergétique et à la conversion énergétique (629,2 M\$).
- Appel à projets pour les grands émetteurs (90 M\$).
- ► Recherche et développement en réduction des GES et séquestration du carbone (48,7 M\$).

Principales mesures – Décarbonisation des bâtiments

- Conversion vers l'électricité des bâtiments résidentiels (134,5 M\$), commerciaux et institutionnels (113,4 M\$).
- Soutien à la conversion à l'électricité et à la biénergie (125 M\$).
- ▶ Aide à la conversion des communautés hors réseau (25 M\$).

Principales mesures – Développement des filières

- Production et distribution de gaz naturel renouvelable (212,5 M\$).
- ► Innovation dans les filières de l'hydrogène vert et des bioénergies (47,9 M\$).
- ► Favoriser le développement de produits innovants dans l'industrie des véhicules électriques (30 M\$).
- ► Appui à la filière du recyclage des batteries (20 M\$).

Principales mesures – Adaptation

- Verdissement et autres mesures de lutte contre les ilots de chaleur (111,3 M\$).
- Prévention des risques d'inondation (120,5 M\$).
- ▶ Réduction des risques d'érosion côtière et de glissements de terrain (75,6 M\$).

Autres mesures

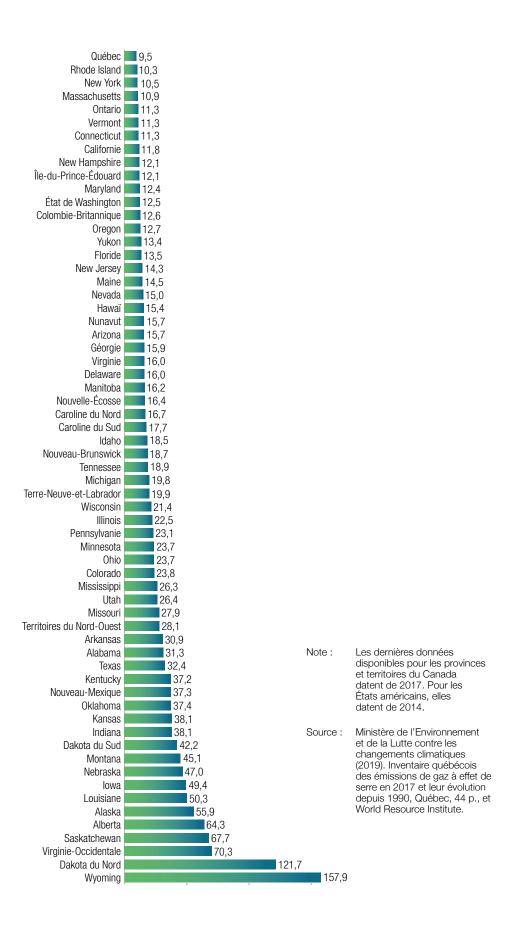
- Leadership des communautés autochtones dans la transition climatique (19,2 M\$).
- Mobilisation et coopération internationale (65,3 M\$).
- Boisement et reboisement (88,3 M\$).
- Accès au réseau triphasé (14,1 M\$).





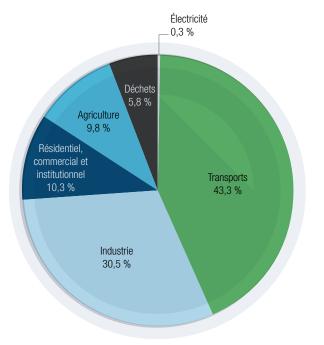
GRAPHIQUE 1

Émissions de gaz à effet de serre par habitant au Québec, dans les provinces et territoires canadiens et dans les États américains (en tonnes équivalent CO₂)



GRAPHIQUE 2

Répartition des émissions de gaz à effet de serre au Québec, par secteur d'activité – 2017

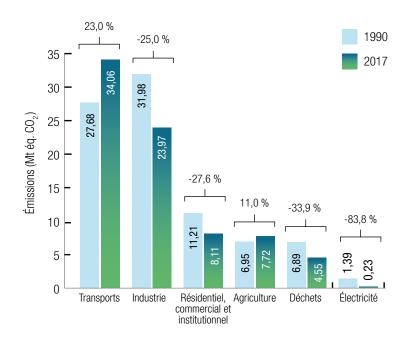


Source:

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2019). *Inventaire* québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990, Québec, 44 p.

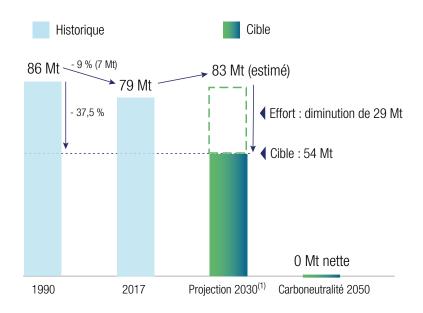
GRAPHIQUE 3

Évolution des émissions de gaz à effet de serre par secteur au Québec en 1990 et en 2017



GRAPHIQUE 4

Efforts estimés visant à atteindre la cible de 2030 (en millions de tonnes équivalent CO₂, sauf indication contraire)



- L'atteinte de la cible de réduction de 37,5 % représente ainsi un effort de diminution de 29 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2030.
- ▶ Le PMO 2021-2026, en incluant l'impact du marché du carbone, pourrait permettre des réductions d'environ 12 millions de tonnes équivalent CO₂ en territoire québécois sur cet horizon, soit environ 42 % de l'effort requis.
- Ces réductions ne tiennent pas compte des initiatives, qui proviendront de d'autres acteurs, comme le gouvernement fédéral et le milieu municipal.
- Les réductions seront croissantes avec les années, grâce entre autres à l'ajout de nouvelles actions ou à la bonification de celles déjà prévues, aux développements technologiques et à l'évolution des habitudes de vie.

Notes: Les estimations ont été réalisées selon les informations disponibles en février 2020.

Pour plus de détails sur la projection des émissions en 2030 en l'absence d'actions additionnelles, voir le fascicule du ministère des Finances du Québec intitulé Bâtir une économie verte – Budget 2020-2021, p. 11.

(1) Ce scénario de projection des émissions de gaz à effet de serre est fondé sur les données économiques réelles de 2017 à 2019 et sur la prévision économique du budget 2020-2021 pour les années suivantes. Il exclut les effets du marché du carbone et des mesures du Plan de mise en oeuvre 2021-2026 du **Plan pour une économie verte 2030.** Ce scénario de projection tient compte de plusieurs facteurs, tels que l'évolution des technologies, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'évolution prévue des prix dans l'économie.

Sources: Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 1
Comparaison pancanadienne des émissions de GES selon les données de l'Inventaire 2017 du Québec

	Émissions (Mt éq. CO ₂)		Variations 1990 à 2017	Population	Émissions par habitant en 2017
	1990	2017	%	2017	t éq. CO ₂ par habitant
Terre-Neuve-et-Labrador	9,4	10,5	11,7	528 356	19,9
Île-du-Prince-Édouard	1,9	1,8	-5,3	150 483	12,1
Nouvelle-Écosse	19,6	15,6	-20,3	950 401	16,4
Nouveau-Brunswick	16,1	14,3	-11,2	766 762	18,7
Ontario	180,0	158,7	-11,8	14 072 615	11,3
Manitoba	18,3	21,7	18,4	1 335 018	16,2
Saskatchewan	44,4	77,9	75,4	1 150 926	67,7
Alberta	172,6	272,8	58,0	4 243 543	64,3
Colombie-Britannique	51,6	62,1	20,4	4 924 233	12,6
Yukon	0,5	0,5	-0,6	39 690	13,4
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1,6	1,8	13,3	82 467	22,4
Canada	602,2	715,8	18,9	36 543 321	19,6
Québec	86,1	78,6	-8,7	8 298 827	9,5